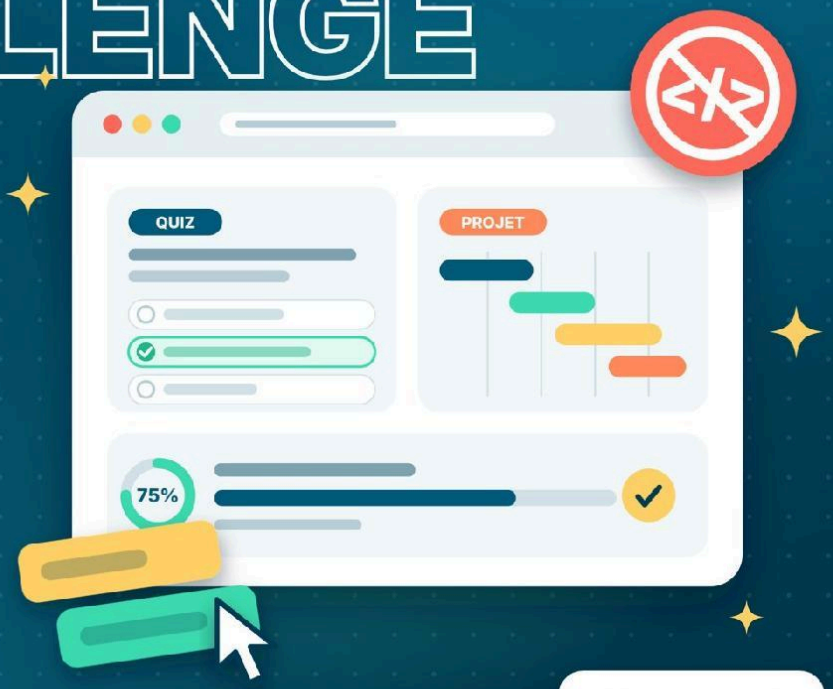
ACADÉMIE
DE BORDEAUX
Liberté
Égalité
Fraternité

2026 – 2027
Année scolaire

CONCOURS ACADÉMIQUE

NoCode Techno CHALLENGE



Catégorie Élèves
des applis pour faire progresser

Catégorie Enseignants
des applis pour faciliter le métier

Pas besoin de coder pour créer l'appli qui change la classe !

Déposer mon appli

Pour les enseignants de Technologie
Collèges de l'académie de Bordeaux

Dépôt du **1er novembre 2026** au **31 mars 2027**
Récompenses en **juin 2027** sur le site académique

PRÉSENTATION DU CONCOURS

Les outils « no code » et l'intelligence artificielle générative permettent aujourd'hui à chaque enseignant de concevoir ses propres applications sans écrire une ligne de code : animations, quiz interactifs, jeux sérieux, outils de gestion de projet, assistants… Plusieurs professeurs de l'académie ont déjà réalisé de telles applications, publiées dans les ressources thématiques et dans la rubrique « Applications mutualisées » du site académique de Technologie.

Le NoCode Techno Challenge a pour but d'encourager et de valoriser ces créations, et de constituer au fil de l'année une bibliothèque d'applications de qualité, libres et sûres, au service de tous les professeurs de Technologie de l'académie et de leurs élèves.

OBJECTIFS

- Mutualiser des applications utiles entre les enseignants de Technologie de l'académie ;
- Proposer aux élèves des outils interactifs qui les font progresser dans les compétences du programme de Technologie du cycle 4 ;
- Proposer aux enseignants des outils qui les aident à préparer, conduire et suivre leurs enseignements ;
- Développer un usage raisonné et responsable des outils no-code et de l'IA générative, dans le respect de la protection des données ;
- Valoriser l'expertise et la créativité des enseignants de l'académie.

DEUX CATÉGORIES

Catégorie « Élèves »

Applications utilisées par les élèves, utiles à la progression de leurs compétences en Technologie : animations, quiz intégrés, jeux sérieux, mini-jeux, exerciseurs, outils de projet, rappels des connaissances à acquérir…

Classement et récompenses propres à la catégorie.

Catégorie « Enseignants »

Applications utilisées par le professeur, utiles pour l'aider dans son métier : préparation des séances, organisation de la classe (plan de classe…), suivi des élèves, tâches administratives (anonymisation de documents…).

Classement et récompenses propres à la catégorie.

COMMENT PARTICIPER ?

Pas d'inscription préalable !

Pour participer, il suffit de **déposer son no-code** à l'aide du formulaire de dépôt, **du 1er novembre 2026 au 31 mars 2027**. Chaque dépôt comprend :

- une **présentation** de l'application (voir article 10) ;
- l'application elle-même, sous forme de **lien** ou de **fichier** HTML.

Formulaire de dépôt : **https://forms.gle/HeCGVfv5MxfJUc3c7**

Scannez pour déposer

RÈGLEMENT

Article 1 – Participants : Le concours est ouvert aux enseignants de Technologie exerçant en collège dans l'académie de Bordeaux. Une application peut être présentée par un enseignant seul ou par une équipe de trois enseignants au maximum.

Article 2 – Participation sans inscription : Aucune inscription préalable n'est demandée : le dépôt d'une application à l'aide du formulaire vaut participation au concours. Un même enseignant ou une même équipe peut déposer plusieurs applications ; chacune est évaluée séparément.

CC BY NC SA

Article 3 – Définition du « no code » : Les applications sont réalisées sans programmation : l'enseignant les conçoit à l'aide d'outils no-code ou d'outils d'intelligence artificielle générative, sans écrire lui-même le code. Il reste le concepteur de l'application : il en définit le contenu pédagogique, en vérifie l'exactitude et en teste le fonctionnement avant de la déposer.

Article 4 – Catégories : Chaque application concourt dans une seule catégorie, « Élèves » ou « Enseignants », indiquée lors du dépôt. Une application de la catégorie « Élèves » doit être utile à la progression des élèves dans les compétences du programme de Technologie du cycle 4. Une application de la catégorie « Enseignants » doit apporter une aide réelle aux professeurs de Technologie dans l'exercice de leur métier.

Article 5 – Protection des données (RGPD – CNIL) : Les applications respectent le RGPD et les recommandations de la CNIL. **Elles ne collectent aucune donnée et ne stockent aucune information nominative : aucun nom d'élève ne doit sortir du poste de l'utilisateur.** Sont notamment interdits : les bases de données en ligne (Firebase, SQL…), les espaces de stockage de type ENT, la création de comptes, les formulaires qui transmettent des données, les traceurs et cookies de suivi, l'envoi de données vers un service extérieur (y compris un service d'IA en ligne). Les données éventuellement saisies sont traitées uniquement sur le poste de l'utilisateur ; leur sauvegarde se fait par un fichier que l'utilisateur télécharge lui-même. **Toute application non conforme est écartée du concours.**

Article 6 – Formats acceptés : L'application doit pouvoir fonctionner sous l'une des formes suivantes : un **fichier HTML autonome**, téléchargé puis ouvert dans un navigateur, y compris hors ligne ; ou un **site web accessible par un lien**, sans collecte de données (l'hébergement sur la Forge des communs numériques éducatifs, forge.apps.education.fr, est recommandé). Elle fonctionne dans un navigateur récent, sans installation, sur les ordinateurs des établissements. Pour des raisons de sécurité, les programmes à installer (fichiers .exe, .apk…) ne sont pas acceptés.

Article 7 – Contenus : Les contenus sont exacts et conformes aux programmes. Les images, vidéos et sons utilisés sont libres de droits ou utilisés avec l'autorisation de leur auteur, et leurs sources sont citées. L'application ne comporte aucune publicité et respecte la neutralité du service public.

Article 8 – Mentions obligatoires : L'application indique le nom de son ou ses auteurs et leur établissement, son numéro de version, les outils utilisés pour la créer (dont les outils d'IA générative) et sa licence.

Article 9 – Licence et publication au fil de l'année : Les applications sont publiées gratuitement sous licence **Creative Commons CC BY-NC-SA**. Après vérification de leur conformité, **elles sont publiées au fur et à mesure de leur dépôt**, du 1er novembre 2026 au 31 mars 2027, dans la rubrique « Applications mutualisées » du site académique de Technologie. En déposant leur application, les auteurs autorisent cette publication.

Article 10 – Contenu du dépôt : Le dépôt est effectué **du 1er novembre 2026 au 31 mars 2027** à l'aide du formulaire en ligne (**https://forms.gle/HeCGVfv5MxfJUc3c7**). Il comprend :

- une **présentation** de l'application (diaporama, fiche ou carte mentale) : titre, catégorie, niveau(x) et public visés, besoin auquel elle répond, un court texte de présentation sur le modèle de ceux du site académique, un mode d'emploi rapide et au moins une capture d'écran ;
- l'application, sous forme de **lien** vers l'application en ligne ou de **fichier HTML** ;
- l'**engagement** de l'auteur à respecter l'article 5 (case à cocher dans le formulaire).

Article 11 – Évaluation : Chaque application fait d'abord l'objet d'une vérification technique de conformité aux articles 5 et 6. Après la clôture des dépôts, un jury évalue chaque application conforme à l'aide de la grille ci-dessous. Un membre du jury n'évalue jamais sa propre application.

Article 12 – Acceptation du règlement : Le dépôt d'une application vaut acceptation du présent règlement.

EXEMPLES D'APPLICATIONS

Quelques applications déjà réalisées par des enseignants de l'académie :

- **Moncours-Techno** – séquences interactives de Technologie pour le cycle 4 (élèves) : moncours-techno.sti-ac-bordeaux.fr
- **Clic & Go** – missions pour apprendre à utiliser l'ordinateur, avec un espace enseignant : moutonemmanuel.forge.apps.education.fr/clic-and-go
- **Mon assistant** – assistant pédagogique pour la Technologie au collège : monassistant.sti-ac-bordeaux.fr
- **DIAGRATECH** – organiser un projet avec les diagrammes de Gantt et PERT (élèves)
- **Guide de l'oral du DNB** et **CV et lettre de motivation pour le stage de 3e** (élèves)

CC BY NC SA

Idées d'applications à créer : plan de classe, anonymisation des bulletins (traitement entièrement local), version interactive des « 10 recommandations pour renforcer la sécurité numérique », animations et jeux sérieux, mini-jeux et quiz accompagnant les ressources vidéo du cycle 4 du site académique…

GRILLE D'ÉVALUATION – 5 CRITÈRES NOTÉS SUR 4 POINTS

Critère	Indicateurs	Points
1. Facilité d'installation et d'utilisation	• Aucune installation, ou installation très simple • Fonctionne sur les ordinateurs des établissements • Navigation intuitive, fonctionnement fiable et sans bug	**/ 4**
2. Adéquation au public visé (élèves ou enseignants)	• Répond à un besoin réel du public visé • Niveau et vocabulaire adaptés à ce public • Lien avec le programme de Technologie ou avec les pratiques du métier	**/ 4**
3. Simplicité des explications	• Consignes claires et courtes • Aide intégrée ou mode d'emploi accessible • Prise en main rapide, sans formation préalable	**/ 4**
4. Attractivité du design	• Présentation visuelle soignée et cohérente • Lisibilité, contrastes, accessibilité • Interactivité motivante (animations, rétroactions…)	**/ 4**
5. Valeur ajoutée	• Apport pédagogique réel ou gain de temps pour l'enseignant • Originalité par rapport aux ressources existantes • Intérêt pour la mutualisation dans l'académie	**/ 4**
Total		**/ 20**

Barème indicatif par critère : 4 = très satisfaisant ; 3 = satisfaisant ; 2 = partiellement satisfaisant ; 1 = insuffisant ; 0 = absent.

Condition éliminatoire : non-respect de la protection des données (article 5) ou format non accepté (article 6).

CALENDRIER 2026-2027

1er novembre 2026	Ouverture du concours et du formulaire de dépôt
Du 1er novembre 2026 au 31 mars 2027	Dépôt des applications ; publication au fur et à mesure dans la rubrique « Applications mutualisées » après vérification
Avril – mai 2027	Évaluation de chaque application par le jury
Juin 2027	Annonce des résultats et remise des récompenses sur le site académique de Technologie

RÉCOMPENSES

Les résultats sont annoncés et les récompenses remises en juin 2027 sur le site académique de Technologie. Dans chaque catégorie, les trois meilleures applications sont mises en avant dans la rubrique « Applications mutualisées » et présentées dans un article. Un coup de cœur du jury est également désigné. Les auteurs pourront être invités à présenter leur application lors d'une action du Programme académique de formation.

RÉFÉRENT DU CONCOURS

Marc SABATIER • **Marc.Sabatier@ac-bordeaux.fr**

CC BY NC SA